

----- Message original -----

Sujet : Révolution de palais dénoncée par la CGT

Date : Thu, 04 Mar 2010 10:13:13 +0100

De : MAYER Nicolas - DRAM Aquitaine/SAM Arcachon/CM-ENV
<nicolas.mayer@developpement-durable.gouv.fr>

Organisation : DRAM Aquitaine/SAM Arcachon/CM-ENV
"DUVETTE Michel (Directeur Régional et Départemental) - DRE
Aquitaine/Direction" <Michel.Duvette@developpement-durable.gouv.fr>,
"MEVELEC Eric - DRAM Poit.Char./DIR" <eric.mevelec@developpement-durable.gouv.fr>,
Pour : durable.gouv.fr, "COURGEON Laurent (Chef du Service) - DRAM
Aquitaine/SAM Arcachon/SCM" <Laurent.Courgeon@developpement-durable.gouv.fr>,
"VEDRINE Pierre (Chargé de mission) - DDEA 33/SME" <Pierre.Vedrine@equipement-agriculture.gouv.fr>

L'information de l'amputation d'un ETP de l'unité « gestion de l'espace littoral et maritime » de la DDTM au profit de la DIRM vient d'être rendue publique. La communication n'est pas le fait de l'administration qui a agi en toute hypocrisie au mépris des personnels, des organisations syndicales, des instances paritaires et dans une certaine mesure, du droit.

Cette décision unilatérale et non concertée ne restera pas sans réaction. Le niveau de réponse doit faire l'objet d'une réunion de section départementale qui ne s'interdira aucun moyen.

Pour l'immédiat, force est de constater que le dialogue social local n'a pas été assuré. Le respect de la CAP nationale pour des corps gérés de façon centralisée n'est pas garantie. La méthode employée, dans le dos des agents, est irrespectueuse, méprisante et méprisable. Enfin, elle tranche avec les préoccupations récentes de l'encadrement sur la garantie d'efficacité du service public suite à la nomination d'un agent du service par la CGT pour participation au Grenelle de la Mer. Les indignations de circonstance étaient idéologiques et de pure forme comme cela avait été dénoncé.

Ce type d'agissements qui consiste à remanier les postes sans concertation, à déplacer les agents au bon vouloir, à intégrer des personnels « DDE » sans formation sur les postes mer sans réciprocité, n'est pas un épiphénomène et pose de sérieuses questions sur le traitement des ex-agents Affaires Maritimes et l'assurance de la pérennité des missions.

Une rencontre DDTM – CGT s'impose. Une explication immédiate du DML et de l'encadrement local est attendue. La rencontre prochaine de la CGT avec le directeur de cabinet du MEEDDM sera l'occasion de dénoncer ces pratiques. L'impact sur les missions de service public à la conchyliculture en période de crise de la filière pourra faire l'objet d'une indignation publique après discussion et validation en réunion de section départementale.

Nicolas MAYER
secrétaire départementale SNPAM-CGT